

RÉSOLUTION du S. I.

Le S. I., après une nouvelle discussion sur la position du P.C.I. au sujet du référendum sur la Constitution, constate :

a) Que la position de principe d'un Parti Révolutionnaire sur une question semblable qui consacre le caractère bourgeois de l'Etat est résolument *contre*.

b) Que sur la Constitution en question notre opposition est en plus déterminée par le fait que cette Constitution, produit de la collaboration des partis ouvriers avec la bourgeoisie, consacre en plus du caractère bourgeois du régime : (a) le colonialisme, (b) les nationalisations avec indemnité, et comporte, de l'avis même de la presse de la grande bourgeoisie française (*Monde*), des dispositions permettant le rétablissement du bicamérisme et de la séparation des pouvoirs.

c) Le rejet de la Constitution n'aura pas comme conséquence de faire passer une autre Constitution plus réactionnaire ni de

remettre le pouvoir des communistes et des socialistes à la bourgeoisie, mais simplement l'élaboration par une nouvelle Assemblée Constituante d'une nouvelle Constitution.

d) Notre Parti doit répondre clairement *non* en expliquant aux masses les raisons de ce vote, et tout en les appelant à envoyer à la nouvelle Assemblée, qui sera élue le 2 juin, le plus grand nombre possible de députés ouvriers pour élaborer une véritable politique ouvrière au profit des masses travailleuses de la Métropole et des pays coloniaux.

e) Le S. I. considère que l'argumentation pour justifier le vote en faveur de la Constitution, constitue une déviation typiquement opportuniste et décide de porter la question pour discussion dans l'Internationale et devant le prochain Comité Exécutif International.

22 avril 1946.

RÉSOLUTION sur le référendum en France

Le Comité Central du P. C. I., section belge de la IV^e Internationale, condamne énergiquement la nouvelle position du C. C. de la section française dans la question du référendum.

Voter OUI signifie, qu'on le veuille ou non, approuver une *Constitution bourgeoise* et consacrer ainsi l'Etat bourgeois, la propriété capitaliste, la défense nationale et l'oppression coloniale. Ce n'est pas une question de tactique mais une question de principe de rester dans toutes les circonstances hostiles à une constitution bourgeoise, quelle qu'elle soit.

Voter OUI signifie substituer au Front Unique léniniste de lutte contre la réaction à travers la mobilisation des masses, un « Front Unique sur le vote » qui est la négation même d'une position bolcheviste, qui discrédite le parti révolutionnaire, l'empêche d'apparaître comme force indépendante et lui fait renforcer les illusions parlementaires des masses.

Voter OUI signifie faire le jeu de la réaction qui espère décourager les militants ouvriers et démoraliser les masses en faisant endosser aux partis du prolétariat la responsabilité gouvernementale de la stagnation économique, du mauvais ravitaillement, de la misère, etc. La véritable offensive de la réaction, offensive bonapartiste, essayera de profiter de ce discrédit jeté sur le mouvement ouvrier pour mobiliser les masses petites-bourgeoises en dehors de l'arène parlementaire. Cette offensive est préparée

par des manœuvres telles que la démission de de Gaulle et le refus du M. R. P. de voter la Constitution, et ne peut être contrecarrée qu'en montrant aux masses une autre issue que celle de Gouin-Thorez.

Le Comité Central de la section belge constate en outre que le référendum ne porte pas sur la question : *oui ou non les partis ouvriers doivent-ils rester au pouvoir ?* — c'est cela qu'essaye d'insinuer la nouvelle majorité du C. C. français —, mais sur une plate-forme constitutionnelle, produit du tripartisme, à laquelle la bourgeoisie s'oppose parce qu'elle la considère comme trop « libérale ». Le parti révolutionnaire ne soutient pas une plate-forme bourgeoise contre une autre, mais leur oppose sa propre plate-forme des mots d'ordre transitoires et démocratiques, pont vers la plate-forme soviétique.

Le Comité Central de la section belge regrette que le tournant brusque dans l'attitude du C. C. français ait jeté la confusion dans l'avant-garde, considère la nouvelle position comme une déviation opportuniste extrêmement dangereuse et demande aux militants et à la direction du Parti de revenir à une position léniniste.

Il demande que cette résolution, approuvée à l'unanimité par le Comité Central de la section belge, soit insérée dans la *Vérité*.

Mai 1946.